Document sollicité

PERMIS DE CONDUIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION EN CANDIDAT LIBRE
FICHE VALABLE A COMPTER DU 5 MAI 2017

Pièces à fournir

- ☐ Le CERFA 02 (**IMPRESSION RECTO-VERSO obligatoirement**) accompagné d'1 photo et intégralement complété, à l'encre noire, par le candidat et, s'il est mineur, par ses parents (les cadres situés près de la photo doivent être intégralement complétés + joindre copie recto-verso de la pièce d'identité du parent ayant signé). A télécharger

- ☐ 1 COPIE RECTO / VERSO d'un justificatif d'identité
- ☐ 1 COPIE DU JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 6 mois

- ❑ 1 enveloppe format A5 affranchie et libellée à votre adresse

Selon la situation, doivent être joints au dossier :

- ☐ un certificat médical de moins de 2 ans (volets 1 et 2) :
  - établi par la commission médicale primaire en préfecture ou sous-préfecture pour les candidats ayant perdu leur permis pour usage de stupéfiants et/ou pour conduite sous l'empire de l'état alcoolique
  - établi par un médecin agréé pour tous les autres cas
- ☐ tests psychotechniques de moins de 2 ans,
- ☐ une copie du permis de conduire (en cas d'obtention de nouvelle catégorie) ;
- ☐ une copie du jugement (décision judiciaire) si le permis a fait l'objet d'une annulation judiciaire.

Pour l'usager âgé entre 17 ans révolus et 25 ans non révolus :

- ❑ Le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC, antérieurement JAPD) **ou** de l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) **ou** de l'attestation individuelle d'exemption,

- ❑ ***Les candidats à la catégorie AM,*** âgés de 14 ans à 17 ans non révolus sont dispensés de la présentation de ces justificatifs.

- ❑ ***Les candidats à la catégorie B, dans le cadre de l'AAC,*** âgés de 15 ans à 17 ans non révolus, sont dispensés de la présentation de ces justificatifs

Renseignements complémentaires auprès de

Pour tous les arrondissements du département :

ddt-pap-ser@seine-et-marne.gouv.fr

Date de mise en oeuvre		Service émetteur05
5 mai 2017		Direction départementale des Territoires Service éducation routière Pôle pédagogique et administratif

LES PIECES JUSTIFICATIVES D'IDENTITE ET DE DOMICILE

IDENTITE	DOMICILE
En cours de validité ou périmés depuis moins de deux ans : - Carte nationale d'identité française. - Passeport français. - Carte nationale d'identité ou passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen dont le titulaire possède la nationalité. - La carte nationale d'identité ou le passeport suisse. **En cours de validité :** - La carte de séjour temporaire. - La carte de résident. - Le certificat de résidence algérien - La carte nationale d'identité ou le passeport suisse. - Titre de séjour spécial délivré par le ministère des affaires étrangères. - Sur le passeport : visa long séjour valant titre de séjour validé par l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration). - Récépissé de demande de renouvellement ou de modifications d'un des titres de séjours listés ci-dessus. - Récépissé de demande d'asile renouvelé depuis une durée d'au moins un an et autorisant son titulaire à travailler. - Récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale remis à l'étranger auquel l'OFPRA ou la CNDA a octroyé le statut de réfugié, d'apatride ou le bénéfice de la protection subsidiaire. **Pour les candidats mineurs, sont acceptés :** - copie d'un passeport du mineur - un document de circulation pour étranger mineur (DCEM), - un titre républicain d'identité (TIREM). - Ne pas oublier la copie recto-verso de la pièce d'identité du parent qui a signé le CERFA 02	- Facture datant de <u>moins de 6 mois</u> (de gaz, d'électricité, d'eau ou de téléphone, échéancier) ; <u>la date d'édition d'un échéancier</u> doit être de moins de 6 mois. - Privilégiez la facture de téléphone portable au nom du demandeur. - Titre de propriété si moins de 6 mois. - Quittance de loyer de moins de 6 mois. - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition, si moins de 6 mois ⇒ **En cas d'hébergement chez un particulier ou chez les parents, fournir en plus :** - lettre manuscrite certifiant que le demandeur est hébergé - Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, en cours de validité. - Justificatif de domicile de l'hébergeant. **<u>Joindre obligatoirement une enveloppe timbrée et libellée à votre nom et adresse, format minimum A5.</u>**